



Communiqué de presse

Morningstar Awards



CD FRANCE EXPERTISE, meilleur fonds « Actions françaises grandes capitalisations »

Paris, le 25 avril 2019 - Le fonds CD France Expertise, a reçu, le 26 mars dernier, le prestigieux **prix du meilleur fonds « actions françaises grandes capitalisations »** distribué en France, décerné par l'agence de notation de fonds **Morningstar**.

Les Morningstar Awards, prix de référence dans la gestion d'actifs, récompensent chaque année le meilleur fonds dans sa catégorie d'investissement. La sélection repose sur l'examen des performances historiques et de la volatilité des fonds.

Fruit d'un travail mis en place depuis plus de 10 ans, le fonds récompensé, comme son *alter ego*, CD Europe Expertise, vous permet **d'investir, de façon diversifiée, dans le capital de grandes entreprises** cotées, et de constituer patiemment un patrimoine financier, **au-delà des vicissitudes inhérentes à la bourse**.

En 2018, le CAC 40 a baissé de 8,9% (en incluant les dividendes), et de nombreux fonds ont eu une performance de -20 à -25%. Dans le même temps, la valeur de CD France Expertise n'a reculé que de 2,0%. **Sur les 5 dernières années, le fonds a progressé de 35,8% contre 23,6% pour l'indice CAC 40** dividende réinvestis. Les performances du passé ne préjugent pas de l'avenir... mais elles ne sont pas le fruit du hasard.

Selon Gaël Dupont, président directeur général de Cholet Dupont AM, « *les épargnants ont souvent le sentiment que les actions constituent un investissement de court terme, opportuniste. Nous avons la conviction inverse : investir dans le capital des entreprises doit, selon nous, constituer un axe structurel de l'épargne, au même titre que l'immobilier. Cet investissement doit s'appuyer sur une compréhension du modèle économique des entreprises et s'inscrire dans la durée. C'est le **travail en profondeur que nous menons depuis des années**, et que récompense ce trophée* ».

Cette gestion est destinée à constituer un **cœur de portefeuille stable**, et non un support d'investissement à utiliser de façon opportuniste pour jouer une hausse des marchés... en espérant avoir le bon *timing*.

Philippe Lesueur, gérant du fonds, explique : « *Nous avons une approche très factuelle de la gestion, nous ne cherchons pas à faire des paris, à lire dans le marc de café. Notre gestion a pour objectif une **valorisation régulière de l'épargne à long terme**. Il y a continuellement des activités et des entreprises qui se créent, se transforment, disparaissent et donc, des opportunités d'investissement* ».

Caractéristiques du fonds :

Part C : FR0010249672

Part I : en cours de création

A propos de : *Cholet Dupont Asset Management, filiale de gestion collective du groupe Cholet Dupont, gère une quinzaine d'OPC ouverts, ainsi que des fonds et mandats institutionnels.*

Avertissement

Ce communiqué ne constitue ni une recommandation, ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni une incitation à l'investissement, ni un conseil en investissement, ni une offre de commercialisation. La responsabilité de Cholet Dupont Asset Management ne saurait être en aucun cas engagée par une décision prise sur la base de ces informations ou par l'utilisation qui pourrait en être faite et des conséquences qui pourraient en découler. La diffusion de ces informations ne constituant ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé, l'investisseur doit prendre connaissance des documents légaux des fonds concernés. Avant toute souscription, l'investisseur doit impérativement avoir consulté le DICI (document d'informations clé pour l'investisseur), le prospectus et le règlement du fonds, disponibles sur le site internet de Cholet Dupont Asset Management (<http://www.cholet-dupont-am.fr/opcvm.asp>), de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org/Recherche-avancee.html?formId=GECO>) ou directement auprès de Cholet Dupont Asset Management ou de votre intermédiaire habituel. Les OPCVM gérés par Cholet Dupont Asset Management sont agréés par l'Autorité des Marchés Financiers et sont conformes à la Directive 2009/65/CE. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas stables dans le temps. Les performances des fonds sont calculées nettes de frais de gestion et dividendes réinvestis.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32- patricia.ouaki@forcemedia.fr